

Qualifications requises :

Diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou attestation d'études dont l'équivalent est reconnu par l'autorité compétente. Si vous croyez détenir les compétences pour ce poste, n'hésitez pas à postuler. Toutes les candidatures seront évaluées.

Échelle salariale :

Entre 24,78 \$ et 35,67 \$ de l'heure, selon la convention collective nationale.

Cet affichage prendra fin lorsque les besoins seront comblés.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire est également soumis à la Loi sur la laïcité de l'État.



Suivez-nous!



Le Centre de services scolaire des Phares est présentement à la recherche de candidates ou candidats pour pourvoir différents besoins. Voir la liste des écoles à la page 2.

Principales fonctions :

- Travailler en collaboration avec l'équipe-école et avec les partenaires internes, externes et les parents;
- Appliquer des méthodes d'éducation spécialisée soit dans le cadre du plan d'intervention de l'élève, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier (élèves à risque);
- Jouer un rôle d'accompagnateur;
- Fournir le soutien nécessaire à l'enseignant dans la classe;
- Faire la préparation de matériel (création de matériel [pictogrammes, séquences], adaptation du matériel);
- Faire la mise en place des différentes mesures d'adaptation (ex : aide technologique);
- Être responsable de l'application de moyens identifiés au plan d'intervention de l'élève (dans certains cas);
- Faire la rédaction de notes évolutives, bilan synthèse;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe en lien avec l'exercice de ses fonctions.



NOUS VOUS REMERCIONS DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES. TOUTEFOIS, NOUS COMMUNIQUERONS UNIQUEMENT AVEC LES PERSONNES RETENUES.

Liste des écoles :

École du Mistral (Mont-Joli)

- Remplacement de 30 h par semaine, du lundi au vendredi, pour l'année scolaire 2023-2024.

École des Cheminots-de-St-Rémi (Price)

- Remplacement de 25 h par semaine, du lundi au vendredi, pour une durée indéterminée.

École de l'Aquarelle (Rimouski)

- Remplacement de 35 h par semaine, du lundi au vendredi, pour une durée indéterminée.



Suivez-nous!

